

---

**LES PLANIFICATEURS FINANCIERS DE LA BANQUE LAURENTIENNE VOUS OFFRENT  
UNE PLANIFICATION DE RETRAITE OPTIMALE ET ADAPTÉE À LA VISION  
QUE VOUS AVEZ DE VOTRE RETRAITE**

**Montréal, le 8 février 2011** – En matière de planification de retraite, la plupart des institutions financières appliquent les mêmes règles : on considère l'actif du client, on vise un certain revenu qui se situe à environ 70 % du revenu avant la retraite, et on prévoit le montant à épargner en conséquence. Avec les planificateurs financiers de la Banque Laurentienne, le processus va bien au-delà de ces considérations. La planification comprend un exercice budgétaire qui prévoit de façon très détaillée les besoins des particuliers au moment de leur retraite, définit des objectifs précis et personnalisés pour maintenir la qualité de vie souhaitée, et établit les stratégies d'épargne qui permettront de tirer avantage de tous les aspects financiers et fiscaux pertinents.

« Certains de nos clients pourront répondre adéquatement à leurs besoins avec un montant équivalent à 50 % de leur revenu préretraite; d'autres qui souhaitent réaliser bien des projets auront besoin de maintenir le même niveau de revenu : tout dépend de chaque situation, explique Denis L'Hostie, directeur principal, Planification financière, à la Banque Laurentienne. Notre travail consiste à conscientiser le client sur ses besoins éventuels et sur les façons d'y répondre adéquatement par des stratégies d'épargne spécifiques à sa situation. »

**Un processus détaillé qui constitue une véritable valeur ajoutée**

La planification financière à la Banque Laurentienne prévoit donc, dans un premier temps, d'établir les objectifs réels du client et, dans un deuxième temps, de déterminer s'il doit investir, combien et comment; dans bien des cas, il faut alors déterminer où il doit couper ou réduire ses dépenses pour épargner systématiquement. De là l'importance d'un exercice rigoureux de planification budgétaire, afin de déterminer avec le plus d'exactitude quels seront les besoins. « C'est un exercice qui peut paraître fastidieux, mais qui donne un portrait global avec beaucoup de précision, note Denis L'Hostie. Toutes les dépenses doivent être prévues, et souvent, les clients ont tendance à sous-estimer certains aspects, comme leurs dépenses personnelles. »

Ce que la planification financière procure comme valeur ajoutée aux clients, c'est une vision plus claire et mieux adaptée aux conditions spécifiques de chacun. Les planificateurs voient à appliquer les différentes règles qui permettent de maximiser le revenu de retraite. « Prenons l'exemple d'un particulier qui n'a pas utilisé tous ses droits de contribution à un REER, qui se chiffrent à 25 000 \$ : il peut être plus avantageux dans certains cas de contracter un emprunt pour bénéficier de tous les avantages fiscaux, explique Denis L'Hostie. En tenant compte de toutes les déductions qui seront réinvesties, et avec les faibles taux d'intérêt qui ont cours présentement, un contribuable peut sortir gagnant même en amortissant ces déductions fiscales sur plusieurs années. Et son fonds de retraite commence à croître dès lors, à l'abri de l'impôt. »

**La planification à la Banque Laurentienne, un service complet et gratuit**

Outre les aspects fiscaux, le planificateur financier peut également sur demande prévoir les aspects successoraux reliés au revenu de retraite. Il peut aussi conseiller le client sur les autres véhicules – CELI, régime enregistré d'épargne-étude – qui peuvent s'avérer très avantageux dans bien des cas.

Autre aspect non négligeable, ces services de planification financière sont offerts gratuitement aux clients de la Banque Laurentienne, peu importe la complexité du processus de planification, partout à travers le Québec.

Les particuliers auront donc tout avantage à consulter un planificateur financier de la Banque Laurentienne pour la planification de leur retraite afin de bénéficier d'une analyse plus pointue des besoins et du portefeuille, et d'un programme axé sur la réduction des risques et le respect du profil d'investisseur de chacun.

## À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service, à son accessibilité et à sa convivialité. La Banque est au service des particuliers et des petites et moyennes entreprises, et elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'entremise de B2B Trust. Enfin, elle offre des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales bancaires. Ailleurs au Canada, la Banque est active dans des segments de marché spécifiques. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 23 milliards \$, et des actifs administrés de plus de 15 milliards \$. Fondée en 1846, elle emploie aujourd'hui plus de 3 600 personnes.

-30-

Renseignements :

**Mary-Claude Tardif**

Conseillère

Relations publiques

514 284-4500, poste 4695

[mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca](mailto:mary-claude.tardif@banquelaurentienne.ca)